

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique relative au Projet du Cambasque

De : "Jean-Marc LEVY" <jm.levy@france-hydro-electricite.fr>

Date : 17/02/2020 11:40

Pour : <pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr>

A l'attention du Commissaire Enquêteur du Projet du Cambasque

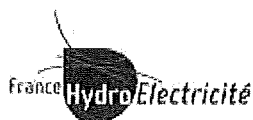
Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe notre contribution à l'enquête publique relative au Projet hydroélectrique du Cambasque.

Vous en souhaitant bonne réception

Cordialement

Jean-Marc Lévy
Délégué Général
France Hydro Electricité
01.56.59.91.24



— Pièces jointes : _____

Cambasque enquête publique FHE 14 Fev 2020.pdf

613 Ko

Paris le 14/02/2020

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Alain Tastet
Mairie de Cauterets
4, place Georges Clémenceau
65110 CAUTERETS

Objet : Création d'une petite centrale hydroélectrique sur le gave du Cambasque à Cauterets (65)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Pour répondre à l'urgence écologique et climatique, la politique énergétique nationale a pour objectifs de réduire la consommation énergétique primaire des énergies fossiles de 40 % en 2030 par rapport à l'année de référence 2012, de porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 33 % au moins de cette consommation en 2030 ; à cette date, pour parvenir à cet objectif, les énergies renouvelables doivent représenter au moins 40 % de la production d'électricité, 38 % de la consommation finale de chaleur, 15 % de la consommation finale de carburant et 10 % de la consommation de gaz ;

Le projet du Cambasque, lauréat du premier appel d'offre ministériel (ce qui atteste de sa compétitivité et de son respect du cahier des charges), est un projet de production d'électricité d'origine renouvelable comme il en existe trop peu aujourd'hui.

La production de cette centrale de haute chute qui représentera la consommation moyenne domestique de 10 000 habitants, participera à la préservation de l'environnement en luttant contre l'aggravation de l'effet de serre.


De même, en s'inscrivant dans la diversification des sources d'approvisionnement énergétique, qui contribue à garantir la sécurité d'approvisionnement et à construire une économie décarbonée et compétitive, il contribuera aussi à la sécurité du système électrique, caractéristique essentielle de ce type de projet.


Le projet du Cambasque s'inscrit en outre parfaitement dans l'objectif de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau prévu par la loi, notamment au regard des adaptations nécessaires au changement climatique mais aussi du multi usages de la ressource en eau.

Il apportera une contribution à l'objectif de valorisation économique de l'eau prévu également par la loi. Source d'emplois locaux et de retombées fiscales pour les territoires des Hautes Pyrénées avec un investissement de plus de 8 millions d'euros, l'intérêt économique du projet à l'échelle de la vallée est considérable et mérite d'être soutenu et accompagné par l'administration.

Le projet du Cambasque constitue un très bon exemple de conciliation des enjeux énergétiques, environnementaux, économiques : il présente une bonne articulation entre les différents usages de l'eau et soutient leur développement au bénéfice des territoires.

France Hydro Electricité
66, rue La Boétie 75008 Paris

 01 56 59 91 24

 01 56 59 91 23

francehydro@france-hydro-electricite.fr

www.france-hydro-electricite.fr

Sur le plan environnemental, le projet est exemplaire en ce qu'il est situé sur un cours d'eau sans réel enjeu piscicole, fait rare qu'il convient de souligner et qu'il ne nuira d'aucune sorte à aucune espèce identifiée sur le site. L'étude d'impact dont nous avons pris connaissance a été particulièrement soignée et les mesures proposées offrent toutes les garanties utiles, parfois au-delà du stricte nécessaire.

Enfin, le porteur de projet, Gil Adisson, est un hydroélectricien expérimenté, fort de 40 ans d'expériences en développement de projets hydroélectriques, impliqué tant au niveau national comme administrateur du principal syndicat national de la filière, que régional en tant que Président de l'UPEA. Ses nombreux projets exemplaires, dans le respect des règles de l'art, font de lui un porteur de projet respecté et largement soutenu par la profession, les élus et les riverains.

Pour conclure, ce projet nous semble répondre de façon pragmatique à plusieurs politiques publiques essentielles qu'il convient de concilier avec bienveillance et pragmatisme.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Christine Etchegoyhen
Présidente de France Hydro Electricité

